

QUESTIONNAIRE SUCCESSORAL L'étude vous accompagne dans les moments importants de votre vie

Me Laëtitia MIGNUCCI

24 Chemin de la Cressonnière 38210 TULLINS

Tel 04.76.66.36.80

Mail: etude@38174.notaires.fr



Le questionnaire est à remplir et à nous retourner daté et signé, accompagné des pièces justificatives.

Ce questionnaire a pour but :

- De nous permettre de constituer le dossier de succession et de préparer au mieux les actes qui en découlent,
- Il nous permet également de vous conseiller utilement sur les décisions que vous pourriez être amené à prendre vis-à-vis de la transmission du patrimoine du défunt.

Bien entendu, nous sommes à votre disposition pour vous aider si vous rencontrez des difficultés pour répondre aux questions.

VOTRE ETAT CIVIL
Nom : Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : Date et lieu de naissance :
Nationalité (joindre la copie de votre pièce d'identité ou de votre carte de résident) :
Profession:
Régime matrimonial : ☐ Célibataire ☐ Veuf
 □ PACSé(e): • Nom et prénom de ou du partenaire: • Nom du notaire ayant reçu le PACS: Ou Tribunal de: Ou Mairie de: • Date et lieu de PACS: • Contrat de PACS (joindre copie du contrat de PACS et récépissé d'enregistrement): □ Régime de la séparation de biens □ Régime de l'indivision
 □ Marié(e): • Nom et prénom du conjoint: • Date et lieu de mariage: • Contrat de mariage: □ Oui (joindre copie du contrat de mariage et préciser le régime adopté): □ Non



Changement de régime : ☐ Oui :				
 Nom et prénom de l'ex-conjoir 	nt:			
 Contractuel: (joindre la copie de la copie de la convention : Date et lieu de la convention : Date et lieu du dépôt de la convention : 				
 Judiciaire: (joindre la copie du ju Tribunal de grande instance de Date de jugement : 	ugement de divorce + attestation de non-appel) :			
COORDONNEES AUXQUELLES L'ETUDE	PEUT VOUS JOINDRE			
Adresse postale :				
A ce titre, vous êtes résident fiscal : ☐ Français ☐ Etranger (préciser le pays) :				
Téléphone domicile :	Téléphone travail :			
Téléphone portable :	Mail :			
INFORMATION CONCERNANT LE DEFUNT				
A votre connaissance, existe-t-il un testament et/ou une donation entre époux (également appelée donation au dernier vivant) ?				
☐ Oui	□Non			
La personne décédée était-elle soumise à un contrat de mariage ?				
□ Qui (ioindre copie du contrat de marigae) □ Non				



-	décédée a-t-elle consentie d	les dons de somme	d'argent (à vous	ou d'autres
personnes)?	_	_		
	☐ Oui	□ No		
(Dans l'affirmat	tive, ont-ils été déclarés au centre d	es impôts ? joindre justifi	catif le cas échéant)	
La personne d'autres perso	lécédée a-t-elle consentie des d onnes) ? □ Oui (joindre copie de chaq			(à vous ou
☐ Oui (donne. ☐ Possible ☐ Je ne sais p ☐ Non			ts issus d'unions diff	férentes ?
CONTENU DE	L'ACTIF			
La personne d	lécédée possédait :			
• Des co	omptes bancaires auprès des ba	inques suivantes :		
-				
_				
_				
• Action	ns ou placements autres :			
• Action	☐ Oui (<i>Préciser la banque</i>) :			
	□ Non			
	_ Non			
• Un co	ffre-fort :			
	☐ Oui (Préciser la banque) :			
	□ Non			
• Un ou	des contrat(s) d'assurance-vie	:		
	☐ Oui (Préciser l'établisseme	ent):		
	□ Non			
	□ 1 10 11			
• Une s	ociété (SCI, SARL) :			
	Oui (joindre copie des stat	uts)		
	□ Non			



•	Un fonds de commerce :	
	Oui (joindre copie du titre)	
	□ Non	
•	Un véhicule :	
	☐ Oui (joindre la carte grise du véhicule)	□ Non
•	Des œuvres d'art ou objet et/ou bijoux de valeur :	
	□ Oui	□ Non
Si oui le	esquels :	
PATRIM	MOINE IMMOBILIER	
•		
La pers	sonne décédée était-elle propriétaire de son logemen Oui (joindre titre de propriété)	□ Non (joindre copie du bail)
_		_ Non gomare copie au sun,
La pers	sonne décédée possédait-elle d'autres biens ?	□ Non
	☐ Oui (joindre tous les titres de propriété)	
La pers	sonne décédée était-elle domiciliée en maison de reti	
La pers	sonne décédée était-elle domiciliée en maison de reti Oui	raite ?
•		□ Non
•	□ Oui	□ Non
Si oui p	□ Oui préciser si les meubles appartenaient au défunt ou à l	□ Non
Si oui p	□ Oui	□ Non
Si oui p	□ Oui préciser si les meubles appartenaient au défunt ou à l NU DU PASSIF sonne décédée avait-elle des emprunts en cours ?	□ Non a maison de retraite :
Si oui p	□ Oui préciser si les meubles appartenaient au défunt ou à l NU DU PASSIF	□ Non a maison de retraite :
Si oui p	□ Oui préciser si les meubles appartenaient au défunt ou à l NU DU PASSIF sonne décédée avait-elle des emprunts en cours ?	□ Non a maison de retraite :
Si oui p	□ Oui préciser si les meubles appartenaient au défunt ou à l NU DU PASSIF sonne décédée avait-elle des emprunts en cours ?	□ Non a maison de retraite :
Si oui p	□ Oui préciser si les meubles appartenaient au défunt ou à l ENU DU PASSIF sonne décédée avait-elle des emprunts en cours ? □ Oui (joindre copie des prêts ou à défaut list	□ Non a maison de retraite :
Si oui p	□ Oui préciser si les meubles appartenaient au défunt ou à le	□ Non a maison de retraite : re des organismes) :
Si oui p	□ Oui préciser si les meubles appartenaient au défunt ou à l ENU DU PASSIF sonne décédée avait-elle des emprunts en cours ? □ Oui (joindre copie des prêts ou à défaut list	□ Non a maison de retraite : re des organismes) :
Si oui p	□ Oui préciser si les meubles appartenaient au défunt ou à le	□ Non a maison de retraite : re des organismes) :
Si oui p	□ Oui préciser si les meubles appartenaient au défunt ou à l ENU DU PASSIF sonne décédée avait-elle des emprunts en cours ? □ Oui (joindre copie des prêts ou à défaut list Non sonne décédée s'était-elle portée caution (bancaire o	□ Non a maison de retraite : re des organismes) : u autre) d'une personne ?
CONTEL La pers La pers	□ Oui préciser si les meubles appartenaient au défunt ou à l SINU DU PASSIF sonne décédée avait-elle des emprunts en cours ? □ Oui (joindre copie des prêts ou à défaut list □ Non sonne décédée s'était-elle portée caution (bancaire o	□ Non a maison de retraite : re des organismes) : u autre) d'une personne ?
CONTEL La pers La pers	□ Oui préciser si les meubles appartenaient au défunt ou à l ENU DU PASSIF sonne décédée avait-elle des emprunts en cours ? □ Oui (joindre copie des prêts ou à défaut list Non sonne décédée s'était-elle portée caution (bancaire o	□ Non a maison de retraite : re des organismes) : u autre) d'une personne ?



La personne décédée percevait-elle des aides financières de la part du Conseil départemental ou					
d'autres organismes ?					
	☐ Oui	□ Non			
Un des ayant-d départemental ?	roit / héritier bénéficie-t-il d'une aide	·			
	□ Oui	□ Non			
	dée était-elle à jour de ses impôts ? Oui des impôts elle dépendait :	□ Non			
OBSERVATIONS: Il vous est rappelé que toute omission ou dissimulation d'éléments et/ou informations nécessaires au bon traitement du dossier sont considérées comme une intention volontaire de spolier la succession. Ainsi l'héritier qui se rend coupable de fraudes au moyen desquelles il rompt l'égalité du partage avec ses cohéritiers se rend coupable de <u>recel.</u>					
Date: Signature(s):					

Mention sur la protection des données personnelles: L'Office notarial traite des données personnelles concernant les personnes mentionnées aux présentes, pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. Ce traitement est fondé sur le respect d'une obligation légale et l'exécution d'une mission relevant de l'exercice de l'autorité publique déléguée par l'État dont sont investis les notaires, officiers publics, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945. Ces données seront susceptibles d'être transférées aux destinataires suivants : les administrations ou partenaires légalement habilités tels que la Direction Générale des Finances Publiques, ou, le cas échéant, le livre foncier, les instances notariales, les organismes du notariat, les fichiers centraux de la profession notariale (Fichier Central Des Dernières Volontés, Minutier Central Électronique des Notaires, registre du PACS, etc.), les offices notariaux participant ou concourant à l'acte, les établissements financiers concernés, les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales, le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, pour la production des statistiques permettant l'évaluation des biens immobiliers, en application du décret n° 2013-803 du 3 septembre 2013, les organismes publics ou privés pour des opérations de vérification dans le cadre de la recherche de personnalités politiquement exposées ou ayant fait l'objet de gel des avoirs ou sanctions, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces vérifications font l'objet d'un transfert de données dans un pays situé hors de l'Union Européenne disposant d'une législation sur la protection des données reconnue comme équivalente par la Commission européenne. La communication de ces données à ces destinataires peut être indispensable pour l'accomplissement des activités notariales. Les documents permettant d'établir, d'enregistrer et de publier les actes sont conservés 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. L'acte authentique et ses annexes sont conservés 75 ans et 100 ans lorsque l'acte porte sur des personnes mineures ou majeures protégées. Les vérifications liées aux personnalités politiquement exposées, au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme sont conservées 5 ans après la fin de la relation d'affaires. Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, les intéressés peuvent demander l'accès aux données les concernant. Le cas échéant, ils peuvent demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière. L'Office notarial a désigné un Délégué à la protection des données que les intéressés peuvent contacter à l'adresse suivante : cil@notaires.fr. Si ces personnes estiment, après avoir contacté l'office notarial, que leurs droits ne sont pas respectés, elles peuvent introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.